



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de L'an deux mil vingt-six le 8 juin à 18h45
membres : Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
En exercice : 19 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Présents : 13 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Votants : 19 Date de la convocation : 01/06/2026
Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Sophie PREYNAT, Valérie GAGNE, Nathalie MICHEL, Maribel VALETTE, Nicolas REYMOND, Stéphane MAURIN, Violaine MIRMAND.
Absents : Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Christian GIRARD qui a donné procuration à Michel BEGON
Rachel MORELL qui a donné procuration à Nathalie MICHEL
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Valérie GAGNE
Nicolas PASTRE qui a donné procuration à Roland SEUX
Alexis LHOSTE qui a donné procuration à Nicolas REYMOND

Secrétaire de séance : Maribel VALETTE

OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 avril 2026 et désignation du secrétaire de séance

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-15,

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 avril ayant été établi et transmis aux membres du conseil municipal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 avril 2026, joint à la présente délibération.
- **DE DESIGNER** Madame Maribel VALETTE pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 08/06/2026
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Maribel VALETTE

